

<p>Initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque Nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »</p> <p>A gauche, le texte de en français de l'Annexe 20 – DL datée du 26 juin 2014 et présentée au Comité usS du 2 juillet 2014</p>	<p>*élaborées entre les 22-12-2014 et 04-01-2015</p> <p>A droite, les observations* de Claude REYMOND, secrétaire syndical auprès de la CGAS et de Christophe MEIER membre du Comité d'initiative</p>
<p>Une analyse économique de l'initiative montre que les risques et les incertitudes présentées par l'initiative sont plus importantes que les avantages, et que ces risques menacent avant tout les personnes qui exercent une activité lucrative en Suisse.</p>	<p>Ce jugement est basé sur une mauvaise compréhension de l'initiative Monnaie pleine, de son but, de sa mise en œuvre et des conséquences prévisibles.</p>
<p>Le rôle des banques</p> <p>La principale fonction des banques est celle d'intermédiaire entre les épargnants, qui veulent conserver la possibilité de pouvoir rapidement disposer dans certains cas de leurs économies, et les investisseurs, qui ont besoin d'argent pour procéder à des investissements productifs : ils transforment des liquidités en investissements dans l'économie réelle. Cette opération fonctionne parce qu'à chaque fois, seule une partie des épargnants retire son épargne. Sans cette fonction de transformation, l'approvisionnement en crédits serait fortement limité, ce qui poserait problème surtout aux personnes et aux entreprises qui n'ont pas un accès direct au marché des capitaux, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises (PME) et les ménages privés.</p>	<p>C'est une analyse totalement dépassée de la fonction des banques. Il est aujourd'hui universellement admis que les banques créent environ 90 % de la monnaie en circulation à partir de rien par les crédits qu'elles accordent et que, dans ce processus, il n'y a aucun transfert d'argent de l'épargne vers l'investissement.</p> <p>« La double inscription simultanée d'un même montant à l'actif et au passif du bilan de la banque constitue donc l'acte par lequel elle crée de la monnaie. Il y a en effet accroissement de la quantité de monnaie détenue par les agents non financiers : cette monnaie ne résulte pas d'un transfert de ressources entre agents mais représente une capacité de dépenses supplémentaire pour l'entreprise X sans que personne d'autre ne renonce à son pouvoir d'achat. »</p> <p>La création monétaire pour les nuls, Extraits de « Économie monétaire et financière » Collection Grand Amphi, ed Bréal, page 55 et suivantes.</p> <p>La <i>Banque Nationale suisse</i> (BNS) le confirme expressément : « Les banques privées créent l'argent par le crédit. Quand une banque octroie un prêt, elle crédite le client du montant correspondant sur son compte. » (Source: Folien C. Lenz, BNS, iconomix-Fachtagung 2013)</p> <p>Idem pour la <i>Bundesbank allemande</i> (Deutsche Bundesbank, Schülerbuch Geld und Geldpolitik, 2012, Kap.3 Das Buchgeld)</p>

	et la <i>Banque d'Angleterre</i> " Money in the modern economy: an introduction "
Cette transformation rend cependant aussi les banques vulnérables, si de nombreux (ou tous les) épargnant(e)s veulent retirer leurs avoirs en une fois, la banque ne pourra pas rembourser parce qu'elle a investi l'argent. Or, si les client(e)s d'une banque avaient l'impression que leur banque pourrait se trouver dans ce cas, ils essaieraient de retirer leur avoir le plus rapidement possible. Et on entre dans une spirale négative (panique bancaire).	La grande différence avec Monnaie Pleine est qu'après la réforme, l'Etat ne doit plus sauver la banque si elle a fait des erreurs de gestion parce que le trafic de paiements se déroule en dehors du bilan de la banque. Plus de too big to fail, plus de risques systémiques. Les comptes salaires et autres comptes à vue ne sont plus touchés par la faillite de la banque.
C'est pourquoi tout système bancaire a besoin de garanties, par exemple une garantie des dépôts (en Suisse, jusqu'à Fr. 100 000.-) ou une banque centrale qui, si nécessaire, peut venir à la rescousse avec de la liquidité (art. 9 al. 1 let. e de la loi sur la Banque Nationale). Pendant la crise financière, nombre de pays ont mis en œuvre ces instruments.	On laisse la responsabilité de ces affirmations à son auteur, tout en relevant que dans une véritable crise systémique les fonds de garantie seront totalement insuffisants. Ces garanties sont d'ailleurs uniquement nécessaires parce que le système bancaire est à la base instable et sujet à crises. Dans le régime Monnaie Pleine, ces garanties ne sont plus nécessaires.
Que veut l'initiative « Monnaie pleine »	L'initiative Monnaie Pleine propose une solution simple , facile à mettre en place et réalisable en Suisse indépendamment de ce que font les autres pays. Pour cela, il suffit de faire une distinction claire entre la gestion de l'argent (trafic des paiements) et l'investissement (l'épargne). Dans la première catégorie, on trouve les comptes à vue , les comptes de règlement et de salaire et, dans la deuxième catégorie, les comptes d'investissement et d'épargne. Les comptes de gestion seront sortis du bilan des banques. Celles-ci continueront toutefois à les gérer et à faire les paiements au nom et pour le compte de leurs clients, mais hors bilan, comme elles le font déjà avec les papiers-valeurs. Les clients resteront propriétaires de leur monnaie comme s'il s'agissait de billets dans leur porte-monnaie. Ces comptes seront à l'abri de toute faillite, 100 % sûrs , parce qu'ils ne feront plus partie des avoirs de la banque. En parallèle, les banques continueront à gérer l'investissement et à accorder des crédits comme elles le font actuellement. La différence sera qu'elles devront d'abord obtenir des épargnants, des investisseurs,

	d'autres banques ou de la BNS les fonds nécessaires pour octroyer des prêts. ¹ L'immense avantage de la Monnaie Pleine est qu'il garantit à l'économie réelle la stabilité financière dont elle a besoin pour fonctionner. Les crises systémiques seront tout simplement impossible ! En plus, la BNS récupère la maîtrise totale sur l'émission monétaire.
Elle (cf. annexe) demande qu'en principe les banques commerciales doivent pouvoir verser en tout temps en espèces la totalité de la monnaie scripturale (monnaie pleine).	Après la réforme, il n'y aura plus d'argent scriptural. Tout l'argent en circulation sera de l'argent de la BNS, garanti par cette dernière. L'effet de la réforme est par conséquent que les banques, gestionnaires pour compte d'autrui en ce qui concerne l'argent qui n'a pas été expressément investi, pourront toujours payer le solde des comptes de règlement (qui sont gérés hors bilan et ne font pas partie de la masse en faillite de la banque) puisqu'il s'agira de l'argent de la BNS (un peu comme si la banque gérait votre argent sous forme de billets, tous gardés physiquement dans une boîte à votre nom).
Contrairement à maintenant, seule la Confédération, respectivement la Banque Nationale suisse (BNS), pourrait approvisionner l'économie en argent (monnaie, billets de banque et monnaie scripturale).	Faux ! La BNS mettra l'argent nouveau en circulation. Les banques commerciales auront leurs fonds pour les crédits de la part des épargnants (cette fois-ci le principe du transfert décrit par l'USS plus haut s'applique effectivement grâce à la réforme), des autres banques et en dernier ressort directement de la BNS.
Aujourd'hui, les banques créent elles-mêmes une part de leur monnaie scripturale en prêtant une partie des avoirs de leurs client(e)s. Le principal argument des initiant(e)s est que leur initiative rendra le système bancaire plus stable. La « création monétaire » par les banques commerciales a une forte tendance à créer des crises et ça a été une des	Faux ! Nous l'avons déjà vu, 90% de l'argent en circulation est créé par les banques quand elles accordent des crédits et non par transfert d'un compte à l'autre (de 2003 à 2012, en moyenne environ 300 sur 340 milliards, selon la BNS). Le problème est que les banques, motivées exclusivement par les bénéfices à faire, créent beaucoup trop d'argent en période de haute conjoncture et pas assez en période de disette. (Entre

¹ « Elle (la réforme Monnaie Pleine) a été pensée et validée par une kyrielle d'économistes ... dont les plus prestigieux, d'obédience libérale (Mises, Simons, Fisher, Friedman, Stieglar, Allais...) ou keynésienne (Tobin, Minsky), sans remonter aux pères mêmes de la science économique moderne que sont Ricardo et Léon Walras. Depuis l'origine, tous ont vu que le vice fondamental qui menaçait la stabilité de nos économies, et peut-être du système social tout entier, résidait dans le mode de fonctionnement de son système monétaire et financier fondé sur un mécanisme de création monétaire par le crédit bancaire. Là était le problème qu'il fallait résoudre, là était la tumeur qu'il fallait amputer. Et, malheureusement, elle est toujours là... » [Christian Gomez : « Contre la monnaie pleine, une critique vide d'Avenir Suisse. »](#)

Pour plus de renseignements : [Site de l'Initiative Monnaie Pleine : documents divers](#)
["Reforme Monnaie Pleine" par Prof. Joseph Huber](#)

(à ajouter la référence à l'explication sur la base de bilans, dès que c'est sur le site)
2015-01-06cr+cm analyse point par point position USS sur Monnaie Pleine.doc

<p>principales causes de la crise financière.</p>	<p>1992 et 2007, la masse monétaire a augmenté en Suisse de 121% alors que le PIB n'a augmenté que de 37%). Les banques sont ainsi largement responsables des bulles spéculatives et des crises financières à répétition. Contrairement à ce qu'on nous tente toujours de faire croire, les banques centrales et les États ont perdu tout contrôle de la masse monétaire. Les banques sont devenues « too big to fail », et les États sont devenus leurs otages. « <i>En fait, toutes les grandes crises des XIXème et XXème siècles ont résulté du développement excessif des promesses de payer et de leur monétisation.</i> » (Maurice Allais, Prix Nobel des Sciences Economiques 1988 ; http://www.les-crises.fr/le-testament-de-maurice-allais/)</p>
<p>Par « argent », les initiant(e)s entendent l'argent liquide ainsi que les dépôts à vue (masse monétaire M1 ; cf. p. ex. l'art. 99 al. 5 ou les dispositions transitoires). L'épargne et les dépôts à terme sont tendanciellement exclus, la BNS définissant quelles formes de liquidité sont aussi à considérer comme monnaie et, ainsi, à traiter comme « monnaie pleine », en édictant pour elles des prescriptions minimales (art. 99 al. 2). Même si la création de monnaie devenait dans son intégralité une tâche de la Confédération, le trafic des paiements pour les personnes privées continuerait à passer par les banques commerciales. Les propriétaires de comptes ne recevraient toutefois pas d'intérêt, car les dépôts devraient être entièrement couverts par la banque, soit que cet argent ne pourrait plus être prêté. Selon les initiant(e)s, la masse monétaire ne devrait plus croître de manière incontrôlée, d'où une réduction de la pression à la croissance qui s'exerce sur l'économie : « Les hommes et la nature seront ménagés. »</p>	<p>Non les initiants, mais les économistes ont défini la masse monétaire M1. Elle englobe toutes les liquidités monétaires, à savoir les pièces de monnaie, les billets et les dépôts à vue. Les dépôts à terme et autres carnets d'épargne ne sont pas de l'argent mais des valeurs ou des créances qu'il faut d'abord convertir en argent liquide avant de pouvoir acheter quelque chose. La réforme Monnaie pleine ne concerne que les premiers (pièces, monnaie et dépôts à vue), qui seront protégés 100%, car transformés en monnaie de la BNS. Si quelqu'un veut investir et obtenir des rendements, que ce soit au moyen d'un carnet d'épargne ou en achetant des actions ou des valeurs spéculatives, il continuera à en assumer les risques comme actuellement. Les banques continueront à gérer les liquidités et le trafic de paiements, travail qui sera le cas échéant à rémunérer (mais la concurrence, notamment avec des entreprises travaillant exclusivement sur l'internet fera que ces services se feront largement sans frais). Les banques continueront également à octroyer des crédits avec l'argent de l'épargne ou, le cas échéant, avec l'argent emprunté aux autres banques ou directement à la BNS. De cette sorte, la BNS contrôlera effectivement la masse monétaire. Il n'y aura plus de l'argent bon marché à profusion pour alimenter les bulles spéculatives et déstabiliser l'économie réelle. La spéculation sera toujours possible, mais il ne sera plus nécessaire de sauver les banques trop imprudentes parce que le système de paiements se déroulera en dehors des bilans des banques. Le risque systémique qui oblige aujourd'hui les Etats à sauver leurs banques n'existera simplement plus.</p>

<p>Appréciation économique de l'initiative : des risques importants pour des effets positifs modestes</p> <p>Le point positif de l'initiative est qu'elle aurait un effet stabilisateur pour les avoirs en francs des banques commerciales. Comme tous les dépôts à vue (comptes privés, de virement, courants, etc.) devraient pouvoir être payés dans leur totalité, aucune banque commerciale ne se trouverait en difficulté si tous ses client(e)s voulaient retirer leurs comptes en francs. Pareilles paniques bancaires ne seraient plus possibles pour les banques de détail. Elles sont d'ailleurs très rares.</p>	<p>Les auteurs semblent insinuer que les effets positifs de la réforme Monnaie Pleine seraient inutiles puisque les paniques bancaires seraient tellement rares. C'est assurément faire peu de cas du fait que jusqu'en 2009, le sauvetage de la moitié des 20 plus grandes banques a coûté aux Etats concernés environ 14 trillions de dollars (14 000 000 000 000.-) (chiffres de la Banque d'Angleterre) ! Cela fait quand même beaucoup d'argent pour éviter une panique bancaire !</p>
<p>L'initiative ne protégerait cependant pas les banques commerciales de l'insolvabilité. Si elles enregistraient par exemple d'importantes pertes dans des opérations de crédits (p. ex. lors d'une crise immobilière) qui dépassent leurs fonds propres, une faillite serait toujours possible. Comme les dépôts d'épargne et les dépôts à terme ne devraient pas être totalement couverts, les client(e)s privés seraient aussi concernés. Ici, les paniques boursières resteraient possibles.</p>	<p>Tout à fait juste. Il ne s'agit pas de protéger, ni de museler la libre entreprise, ni même d'empêcher la spéculation, mais de rendre chacun responsable de ses actes et d'éviter que tous doivent payer pour les fautes des autres.</p>
<p>Si des client(e)s méfiants retiraient leurs dépôts d'épargne en respectant les délais fixés et qu'aucun(e) nouveau client(e) ne s'annonçait, les banques commerciales pourraient connaître des problèmes de liquidité. Pendant la crise financière, la Bank Northern Rock (RU) s'est trouvée en difficulté parce qu'elle avait essuyé des pertes dans le domaine des titres immobiliers et n'avait plus pu se refinancer sur le marché financier. Au début de la crise financière, une partie importante des problèmes est venue du « système bancaire fantôme », par exemple, en cela que des fonds qui détenaient des titres immobiliers aux États-Unis, ou des fonds spéculatifs (« hedge funds ») n'ont plus pu se refinancer. Cela a eu des effets négatifs sur des banques comme une partie des banques allemandes de Länder parce qu'elles ont soutenu financièrement les fonds gérés hors bilan et ont dû ultérieurement amortir les pertes.</p>	<p>MonnaiePleine (MP) ne change pas les lois du marché. Si une banque ne mérite plus la confiance de ses clients, elle est en sursis. Seulement, dans le système MP, on laissera la banque assumer ses responsabilités sans faire courir de risque systémique à toute la planète et sans avoir à la «sauver» en la renflouant à coups de milliards parce qu'elle est « too big to fail ».</p> <p><i>« Dans ce contexte, les banques pourraient retrouver toute leur liberté dans leur fonction d'intermédiaire financier et dans toutes les autres activités qu'elles souhaitent développer, que ce soit des activités d'ingénierie financière, de banque d'investissement, de banque de marché ou autres. Elles se présenteraient au public avec leur niveau de capital (un minimum pourrait être requis mais ce ne devrait être à terme même pas nécessaire), leurs activités plus ou moins risquées (y compris les activités de marché) et leur politique de gestion des risques. Des agences d'évaluation (ratings) pourraient éclairer le marché sur la qualité de l'organisme et les risques encourus. Et, à la fin, ce seraient des agents économiques pleinement responsabilisés qui choisiraient</i></p>

	<p><i>leurs établissements avec les rendements afférents à leur niveau de risque (bien sûr, des étapes peuvent être envisagées pour cette mise en place). »²</i></p>
<p>D'un point de vue de politique monétaire, l'initiative défend un monétarisme obsolète. Ce dernier repose sur l'hypothèse qu'en pilotant la masse monétaire, on peut influencer l'évolution des prix et la conjoncture. Dans la réalité, le monétarisme n'a jamais fonctionné car il supposait que la demande en argent des entreprises et des ménages est relativement constante et calculable.</p> <p>Dans les faits, le besoin d'argent fluctue beaucoup. En période de crise, les entreprises et les ménages cherchent souvent de la liquidité. Pendant les périodes fastes, ils sont par contre prêts à immobiliser plus longtemps leurs moyens financiers. À court terme aussi, il y a des fluctuations très fortes, par exemple à cause de l'évolution économique saisonnière, ou à la fin du mois, lorsque les paiements sont effectués. Avec la diffusion des instruments de paiement sans numéraire, ces fluctuations ont augmenté. La surchauffe économique de la fin des années 80 et la crise des années 90 ont entre autres dépendu du fait qu'une partie des responsables de la BNS se sont trop longtemps fixés sur les masses monétaires au lieu d'essayer de lisser la conjoncture au moyen d'une politique intelligente en matière d'intérêts. Par la suite, la BNS a tourné le dos au monétarisme. Sa réintroduction impliquerait d'importants</p>	<p>Faux ! « L'objectif essentiel de l'initiative MP est de garantir de manière radicale le système économique de toute instabilité et de toute rupture brutale en faisant en sorte que la masse monétaire en circulation soit indépendante de tout événement déstabilisateur et que son évolution soit contrôlable. »³ A ce jour, « Toutes les politiques de régulation monétaire ont échoué, celles d'hier comme celles d'aujourd'hui. Elles ont été et sont incapables de maîtriser les évolutions monétaires.⁴ »</p> <p>La situation actuelle est si grave que le FMI et la UE considèrent sérieusement d'appliquer à l'Europe ce que a été testé en Chypre : le « bail in », la confiscation pure et simple d'une partie des avoirs des clients pour sauver le système financier.</p> <p>Depuis des années, la Réserve fédérale américaine est obligée d'injecter mensuellement plus de 80 milliards de dollars dans le système financier américain pour éviter la déflation.</p> <p>La loi américaine Dodd-Frank Act, édictée pour éviter une répétition de 2008, a 848 pages ; avec ses 400 règlements d'exécution elle fait plus de 30 000 pages !</p>

² [Christian Gomez : « Contre la monnaie pleine, une critique vide d'Avenir Suisse. »](#)

³ Gomez op.cit.

⁴ Gomez op.cit. : « Dans ce domaine, tout a été essayé pour tenter de contrôler les agrégats monétaires et, à partir d'eux, l'activité économique et l'inflation. Sans pouvoir entrer dans un exposé historique que les auteurs de l'étude ferait bien de réviser, citons, dans un ordre approximativement chronologique : la politique par l'escompte, les taux d'intérêt associés souvent à la manipulation des taux de réserves obligatoires, l'encadrement du crédit (plutôt en Europe), le contrôle quantitatif « ex ante » de la base monétaire par la Banque Centrale (ce que l'on a appelé « le monétarisme »). Toutes ces politiques ont été marquées par des échecs retentissants d'où l'abandon total de toute référence aux agrégats monétaires et le choix d'une stratégie totalement nouvelle : la stratégie dite « inflation targeting », pensée dans la ligne des modes intellectuelles de l'époque (anticipations rationnelles et efficience des marchés financiers notamment), dont on a pu voir les conséquences désastreuses : crise internet (2000-2002), bulle des actifs des années 1995-2008, effondrement général de 2008... Et, aujourd'hui, dans le même cadre, car il n'y en a plus d'autres dans les limites du système actuel, les banques centrales essaient de relancer la machine, 6 ans après le début du désastre, à coups d'injections forcées de liquidités bancaires, de taux d'intérêt ramenés à 0, de nouvelles bulles sur les actifs sans pouvoir pourtant dans la plupart des pays relancer l'offre et la demande de crédit et sans savoir comment il sera possible de contrôler à nouveau toute cette liquidité sans de nouveaux drames. »

<p>risques pour la conjoncture et, donc, celui d'une hausse du chômage. En exagérant un peu, on peut dire que l'initiative fait de la BNS un bancomat inapte à piloter la conjoncture. Pendant la crise financière, la BNS est fortement intervenue. Elle a aussi fourni de la liquidité aux banques parce que celles-ci se prêtaient mutuellement peu d'argent.</p>	<p>Sous le régime de Monnaie Pleine, la BNS aura le monopole absolu de l'argent, y compris l'argent scriptural. Elle aura ainsi enfin tous les instruments nécessaires pour contrôler la masse monétaire en fonction de la situation conjoncturelle et des priorités économiques (inflation, crédits, etc.). Elle ne sera plus limitée à tenter d'influencer indirectement le crédit par les seuls taux d'intérêt.</p>
<p>L'effet que l'initiative aurait sur le marché interbancaire n'est pas clair. Il dépend entre autres des dispositions d'exécution. Les banques commerciales pourraient continuer à créer elles-mêmes de l'argent scriptural synthétique via des produits dérivés et continueraient sans doute à travailler sur le marché des devises avec ce type d'instruments. Ainsi la liquidité de ce marché serait toujours entièrement garantie pour l'économie d'exportation. D'un autre côté cependant, cela nuirait au but de l'initiative, à savoir la couverture totale en argent liquide.</p>	<p>Toutes ces affirmations sont confuses et incompréhensibles. Il n'y aurait aucun changement sur le marché interbancaire qui se déroule déjà maintenant exclusivement en Monnaie Pleine, à savoir l'argent de la BNS.</p> <p>Par ailleurs, il manque l'explication du comment les produits dérivés pourraient être utilisés par les banques dans la création « de l'argent scriptural synthétique ».</p>
<p>L'histoire montre que le lieu d'implantation ne joue aucun rôle pour les banques commerciales si elles flairent des profits. Dans les années 60, par exemple, le marché des eurobonds (obligations en monnaies différentes de celle du pays où elles sont émises) est né comme réaction au renforcement des contrôles de la circulation des capitaux). On peut imaginer que quelque chose comme un marché offshore de l'argent scriptural suisse apparaisse alors rapidement, donc que la régulation en Suisse ne soit contournée et qu'un commerce fait surtout avec des produits dérivés (produits dérivés sur devises mais aussi sur taux d'intérêt) n'ait lieu en dehors de la zone d'influence de la BNS, soit de la Confédération. La création de monnaie se délocaliserait à l'étranger. Et un gonflement du système bancaire fantôme (fonds, entre autres) est imaginable. Le pilotage de la conjoncture via les masses monétaires deviendrait ainsi définitivement illusoire.</p>	<p>Il est vrai que dans les années 60-70, il existait un marché de l'Euro-dollar qui avait abouti à la création de dollars en dehors des Etats-Unis. Mais la situation du franc Suisse est incomparable à celle du dollar parce qu'il n'y a tout simplement pas de base monétaire en francs suisses suffisante en dehors de la Suisse :</p> <p><i>« La base monétaire du système ne peut pas venir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'opérations extérieures qui mettraient structurellement entre les mains de non-résidents des CHFs qu'ils voudraient conserver puisque la balance extérieure est excédentaire.</i> - <i>de prêts de banques suisses qui, dans le nouveau système, devraient emprunter des fonds « pleins » (si l'on peut dire) et donc feraient monter les taux immédiatement, ce qui éteindrait toute velléité spéculative.</i> - <i>Les prêts faits en CHF à l'étranger n'auraient aucune chance de se multiplier car les organismes prêteurs devraient les couvrir en « cash »</i>

	<p><i>(en les empruntant sur le marché) et ne pourraient plus dès lors être compétitifs par rapport au marché domestique. »⁵</i></p> <p>La création de francs suisses en dehors de la Suisse est par conséquent une impossibilité économique !</p> <p>Le système bancaire fantôme n'a aucun rapport avec la Monnaie Pleine et ne concerne en rien cette réforme.</p>
<p>Le principe de la monnaie pleine ne s'appliquerait qu'aux francs suisses. Mais les comptes et paiements en monnaie étrangère sont a priori aussi admis en Suisse. Si aucun intérêt n'était servi sur l'argent scriptural en francs, les comptes en monnaie étrangère deviendraient plus intéressants. Le cas échéant, on assisterait dans le trafic de paiement ou le marché interbancaire à un transfert vers des monnaies étrangères.</p>	<p>Comme si les taux d'intérêt servis actuellement sur les comptes d'épargne valaient les risques associés à ces comptes (par ex. en cas de faillite de la banque) !</p> <p>Il est vrai qu'aucun intérêt ne sera servi sur les comptes de règlement qui seront en échange 100% sûr, à l'abri des faillites, et des « bail in ». L'épargne sera en revanche à nouveau rémunérée à sa juste valeur en fonction des risques encourus en pleine connaissance de cause par les investisseurs.</p>

⁵ « En fait, ce phénomène s'est produit dans l'histoire pour la première fois dans les années 60-70 avec le développement d'un marché de l'eurodollar⁵ qui a abouti à la création de dollars en dehors des États-Unis. Dans un contexte de déficit extérieur permanent de la balance de base des États-Unis, plusieurs facteurs ont concouru à l'éclosion de ce marché : (1) des facteurs internes aux États-Unis: régulation des taux d'intérêt sur les dépôts, restriction des mouvements de capitaux, (2) un facteur politique : les craintes des soviétiques de voir leurs avoirs bloqués dans les comptes des banques américaines en cas de conflit, (3) les facteurs objectifs de domination du dollar : monnaie véhiculaire (servant aux échanges internationaux et utilisée dans les transactions financières), larges « balances dollars » maintenues par tous les acteurs du commerce international et de la finance mondiale, réserves de change des banques centrales principalement en USD et prêtes à se placer sur le marché le plus rémunérateur.... Dès lors, avec une base monétaire en constante expansion (déficit extérieur), la masse monétaire en dollars a pu se multiplier puisque le marché était large, que le mécanisme du crédit bancaire pouvait jouer à plein car le taux de re-dépôt des fonds prêtés dans les banques du système était élevé et qu'en cas de problème de liquidité d'une banque, il y avait un vaste marché monétaire qui pouvait aider à y pallier. Il est bien évident qu'aucun de ces facteurs ne joue pour le franc suisse. Il a été utilisé largement dans les dernières années, du fait de taux d'intérêt relativement bas, dans la spéculation internationale sur les devises et les actifs dans le cadre de la technique du « carry trade⁵ » (à l'instar du yen) et dans le financement de « bulles » immobilières dans les pays de l'Est et dans les pays du Sud de l'Europe, mais cela n'a rien à voir avec la question car, à la source de cela, il y avait tout simplement la création monétaire des banques suisses prêtant à leurs consoeurs de ces pays. Dans le cas Suisse : La monnaie n'est pas une monnaie internationale avec tous les attributs attachés à ce concept : elle intervient dans la diversification des portefeuilles des banques centrales (réserve de valeur) mais n'est pas, bien sûr, une monnaie véhiculaire, et, donc, les agents économiques ne sont pas enclins à détenir des « balances CHF » à l'extérieur.

(cf citation ci-dessus)

Par ailleurs, il nous semble que la BNS aurait tous les moyens de mettre à mal le système : (1) en veillant aux prêts faits par les banques suisses dans des conditions de ce type et en ajustant son prêt, (2) en attaquant les banques étrangères qui se risqueraient à ce jeu par des opérations adéquates qui mettraient à mal leurs bilans et leurs trésoreries. » Comez op. cit. p.26/27

	<p>Prétendre par ailleurs que les paiements en Suisse pourraient se faire en monnaies étrangères est indéfendable. Non seulement impôts, avs, et lpp sont obligatoirement à payer en francs suisses, mais les risques et les pertes de change ne pourraient jamais être compensés par les possibles miettes d'intérêt sur les comptes à vue en monnaies étrangères.</p>
<p>Les comptes en francs deviendraient aussi moins attrayants pour les travailleurs et travailleuses. Ceux-ci ne recevraient plus d'intérêts, mais devraient payer des taxes aux banques. Il aurait été logique d'étatiser totalement le trafic des paiements, par exemple avec des comptes exempts de taxes ou portant intérêt. L'initiative ne le prévoit pas.</p>	<p>Et pourquoi pas abolir les intérêts pendant que nous y sommes ? Plus sérieusement, le génie de l'initiative est précisément qu'elle est très simple et totalement efficace, sans qu'il ne soit nécessaire d'étatiser quoi que ce soit. Elle n'est ni de gauche, ni de droite, mais se borne à corriger un hiatus des marchés financiers pour les rendre au service de l'économie réelle et celle-ci à l'abri des crises systémiques sans fin.</p>
<p>Elle pourrait avoir pour effet que plus de salaires soient versés en espèces ou, le cas échéant, que des salaires le soient en monnaie étrangère.</p>	<p>Ce sont des élucubrations sans aucun fondement sérieux pour les raisons déjà expliquées ci-dessus.</p>
<p>Théoriquement, l'initiative aurait un effet négatif sur l'approvisionnement en crédits parce que les banques ne pourraient plus prêter une partie de leurs dépôts liquides. L'ampleur réelle de cet effet n'est pas claire, cette question devrait être approfondie.</p>	<p>Cette encore une crainte sans fondement sérieux qui provient probablement d'une mauvaise compréhension de la réforme MP. Après l'introduction de la MP, tous les crédits en cours continueraient et ni les entreprises, ni les clients privés s'apercevraient du changement. Par la suite, si par impossible l'épargne naturelle ne suffisait pas pour couvrir les nouveaux crédits, la BNS serait tenue de fournir des prêts aux banques (art. 197 ch.11 de la nouvelle Constitution).</p>
<p>Le passage du système actuel à la monnaie pleine recèle de grands risques ; cela, aussi parce que la Suisse, respectivement le franc suisse, serait la seule à réaliser ce changement.</p>	<p>Se cramponner à une structure mal saine, instable et obsolète est également risqué.</p> <p>Dans le système de paiement international, la dénomination de la monnaie utilisée est sans importance. Qu'il s'agisse de monnaie scripturale ou de Monnaie Pleine est également sans importance aucune.</p> <p>Il est en revanche probable que le franc devienne encore plus attractif. Cela sera d'ailleurs également le cas si le dollar, le rouble ou encore l'euro traverse une nième crise. La BNS en a l'habitude et pourra prendre, comme maintenant ou dans le passé, des mesures adéquates.</p>

	<p>Cela dit, le franc est, d'un point de vue purement économique (à cause de l'excédant de la balance des paiements) sous-évalué et un franc fort aurait également de grands avantages.</p>
<p>Synthèse</p> <p>L'initiative ne pourra pas tenir sa promesse de rendre le secteur financier plus stable et davantage au service de l'économie réelle. Au contraire, elle risque de causer plus de problèmes à cette dernière en rendant une politique monétaire de stabilisation de la conjoncture beaucoup plus difficile et en créant des incitations à un plus grand recours en Suisse à des monnaies étrangères et à une délocalisation du franc à l'étranger. Les banques commerciales – notamment les grandes – continueraient à faire leurs profits. Le système bancaire fantôme pourrait même s'agrandir.</p> <p>Les travailleurs suisses devraient par contre être les plus exposés aux risques que comporte l'initiative.</p> <p>Le problème du secteur bancaire n'est pas la création de monnaie, mais des fonds propres insuffisants, un système bancaire fantôme trop grand, les énormes volumes des produits financiers les plus complexes et les fortes fluctuations dues à la spéculation, entre autres. C'est à ces problèmes qu'il faut s'attaquer pour obtenir plus de stabilité. Tel est l'engagement de l'USS depuis des années.</p>	<p>Nous avons déjà vu ci-dessus ce qu'il fallait penser de l'efficacité de la politique monétaire actuelle et de l'épouvantail de « la délocalisation du franc à l'étranger ».</p> <p>Nous avons également vu que la réglementation actuelle est si compliquée et si volumineuse (30 000 pages pour la seule loi Dodd-Frank) que plus personne ne la comprend. Son efficacité, est littéralement étouffée par son propre poids. Le marasme actuel en est la meilleure preuve. Les prochaines mesures phares de l'UE sont l'assouplissement quantitatif et le « bail in ». Autant directement confisquer les avoirs en banques !</p> <p>L'auteur n'a pas démontré le caractère scientifique des prétendus risques que comporterait l'initiative et qui pourraient affecter les travailleurs ; alors qu'il identifie précisément les risques auxquels ils sont exposés : des fonds propres de banques insuffisants par rapport à toutes leurs activités confondues ! Or c'est justement à ce propos que MP souhaite les contraindre.</p> <p>En ne soutenant pas cette initiative ou en s'abstenant d'en expliquer l'intérêt pour la plus importante partie de la population du pays, l'USS se soustrait à ses responsabilités et renonce à restreindre la liberté des plus grandes banques à poursuivre certaines de leurs activités tant préjudiciables à la stabilité financière dont devrait bénéficier l'ensemble des citoyens et leurs institutions.</p>